

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi vingt-huit mai à dix-sept heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : 20 mai 2020

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire	Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	1^{er} adjoint	Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
Mme	LOGOLOGOFOLAU	Ana	2^{ème} adjoint	Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale
M.	DELADRIERE	Bernard	3^{ème} adjoint	M.	BERTHELOT	Olivier	Conseiller municipal
Mme	POANIEWA	Pascale	4^{ème} adjoint	M.	PATIES	Frédéric	Conseiller municipal
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	5^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	KATE	Marie-Hélène	6^{ème} adjoint	Mme	RIVIERE	Monique	Conseillère municipale
M.	SAKOUMORY	Claude	7^{ème} adjoint	M.	AUSU	Paul	Conseiller municipal
Mme	VERGER	Claudine	8^{ème} adjoint	M.	LAUBREAUX	Patrick	Conseiller municipal
M.	GUEPY	Guy	9^{ème} adjoint	M.	CHARLES	Pierre-Henry	Conseiller municipal
Mme	FROGIER	Vaea	10^{ème} adjoint	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal
M.	ESPOSITO	Armand	Conseiller municipal	M.	PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal

Représentés :

M. Alain RAVUT (procuration donnée à M. Armand ESPOSITO)
 Mme Valérie BOLO (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 M. Florent PERRIN (procuration donnée à M. Olivier BERTHELOT)
 Mme Francesca PAAGALUA (procuration donnée à Mme Fémia MOTUHI)

Absents :

M. Philippe MARTIN
 Mme Lindsay AMOSALA
 Mme Marguerite FILIMOHAAU
 Mme Monique JANDOT
 M. Léonard SAM
 Mme Hélène MALAVAL
 Mme Célestine VILI

formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	24
Nombre de votants	:	28

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 heures 00.

Mme Marie-Hélène KATÉ est désignée Secrétaire de séance.

4 JUIN 2020

DELIBERATION N° 16/20/VAPPROUVANT LE COMPTE DE GESTION **CONTRÔLE DE LEGALITE**
DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZI LA COULEE TR 4 DE L'EXERCICE 2019

Le conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 28 mai 2020,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n°91/10/XII du 23 décembre 2010 portant organisation des services municipaux de la ville du Mont-Dore,

Vu la délibération n°13/19/III du 21/03/2019, approuvant le Budget Primitif annexe Lotissement ZI La Coulée TR4 de l'exercice 2019,

Vu la délibération n°81/19/VIII du 29/08/2019, portant décision modificative n°1 du budget annexe Lotissement ZI La Coulée TR4 de l'exercice 2019,

Vu la note explicative de synthèse n°12/2020 du 20 mai 2020,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 12 mai 2020, et après en avoir délibéré,

DECIDE :Article 1 : Le compte de gestion du budget annexe Lotissement ZI La Coulée TR4 du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2019 est arrêté comme ci-dessous :

Section de fonctionnement - RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	95 000 000
Titres de recettes émis (b)	10 777 854
Réductions de titres (c)	-
Recettes nettes (d = b - c)	10 777 854
Section de fonctionnement - DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	95 000 000
Mandats émis (f)	10 777 854
Annulations de mandats (g)	10 000 000
Dépenses nettes (h = f - g)	777 854
Résultat de fonctionnement avant report - Excédent (i = d - h)	10 000 000
Résultat de fonctionnement reporté de 2018 - Déficit (j)	- 10 000 000
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 (i+j)	-

Section d'investissement - RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	95 000 000
Titres de recettes émis (b)	35 000 000
Réductions de titres (c)	-
Recettes nettes (d = b - c)	35 000 000
Section d'investissement - DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	95 000 000
Mandats émis (f)	5 840 937
Annulations de mandats (g)	-
Dépenses nettes (h = f - g)	5 840 937
Solde d'exécution de l'exercice 2019 - Excédent (d - h)	29 159 063
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2019 - Excédent (i+j)	29 159 063

Résultat de clôture cumulé de l'exercice	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019	-
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2019	29 159 063
Résultat de clôture cumulé	29 159 063

Article 2 : Le compte de gestion du Trésorier de la province Sud est arrêté en conformité avec le compte administratif du budget annexe Lotissement ZI La Coulée TR4 pour l'exercice 2019.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

Le Maire certifie que le présent acte
ayant été transmis le 04 JUIN 2020
au Commissaire Délégué
et notifié le
et/ou publié le 05 JUIN 2020
est exécutoire de plein droit

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 28 MAI 2020

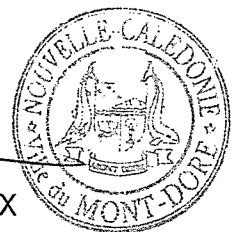
Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Maire,

Eddie LECOURIEUX

Pour ampliation
le Chef du Service des
Affaires Générales

Eric KEM-SENG



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des Finances et de l'Informatique (SF)
Secrétariat Général (SAG : registre et affichage)